MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre de service d'action

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2023-820** **28/12/2023**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 02/06/2024
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 5

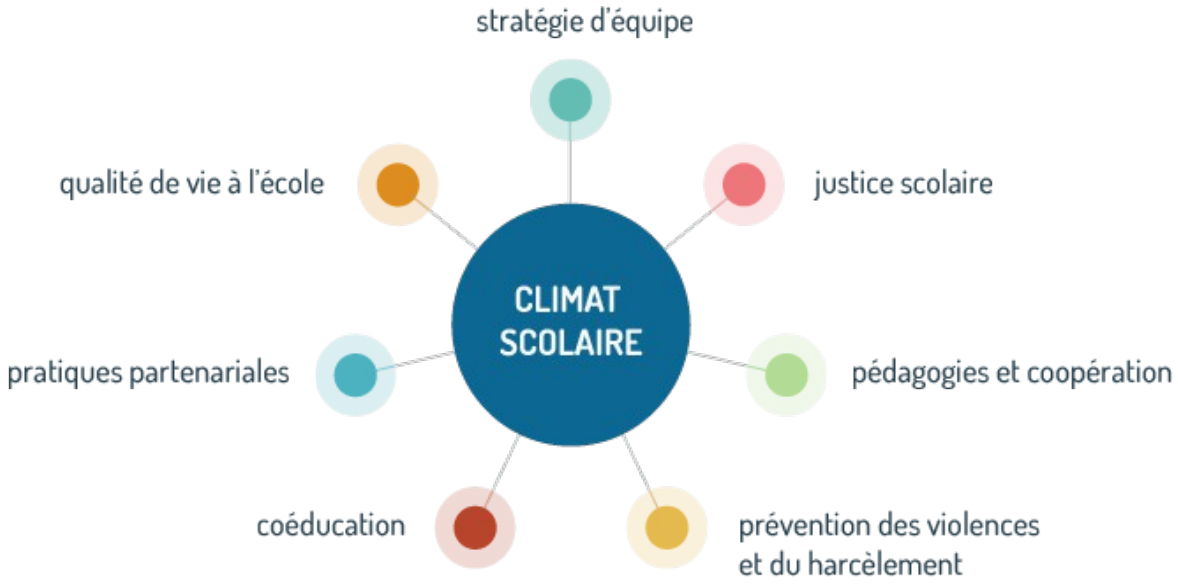
Objet : Mise en œuvre de l'enquête climat scolaire pour l'année scolaire 2023-2024

Destinataires d'exécution
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM Hauts Commissariats de la République des COM Etablissements publics et privés sous contrat d'enseignement et de formation professionnelle agricoles

Résumé : La présente note de service précise les modalités de mise en œuvre de l'enquête climat scolaire, expérience scolaire, justice scolaire et victimations dans les établissements agricoles, publics et privés sous contrat, pour l'année scolaire 2023-2024

Travailler sur le climat scolaire, c'est favoriser la construction du bien vivre et du bien-être pour les apprenants et l'ensemble des personnels de l'établissement. C'est une responsabilité collective. Le climat scolaire concerne toute la communauté éducative : apprenants, personnels, parents.

La démarche d'amélioration du climat scolaire repose sur 7 facteurs :



Agir sur le climat scolaire, c'est donc :

- Améliorer les résultats scolaires ;
- Améliorer le bien-être des élèves et des personnels ;
- Diminuer les inégalités scolaires ;
- Diminuer l'absentéisme, les violences et notamment le harcèlement.

Travailler sur le climat scolaire présuppose une stratégie et un pilotage d'équipe à partir d'un diagnostic partagé, sur la définition d'objectifs communs et les moyens d'y parvenir. Il s'agit ainsi d'aboutir à une culture commune autour du projet éducatif et pédagogique partagée par la communauté éducative, dans une construction au sein des instances consultatives de l'établissement.

Pour appuyer en matière de diagnostic, la direction générale de l'enseignement et de la recherche propose aux établissements volontaires depuis 2015, dans la cadre de son plan national de lutte contre les violences et les discriminations, une enquête sur le climat scolaire, l'expérience scolaire, la justice scolaire et les victimations.

Entre 2015 et 2019, plus de 43 000 apprenants y ont participé. 340 établissements ont fait l'enquête depuis qu'elle existe (2015), 244 établissements ont réalisé l'enquête 1 fois, 72 l'ont faite 2 fois et une vingtaine l'ont faite 3 fois.

Cette enquête permet d'avoir une photographie, sur :

- Le sentiment de justice scolaire, facteur important de protection face aux violences. Il contribue à améliorer les contextes d'apprentissage des élèves, les conditions d'exercice des personnels, et la collaboration avec les familles et les partenaires.

- L'expérience scolaire et notamment les stratégies pédagogiques pour un climat serein. Elles s'appuient sur la coopération entre élèves, la motivation, l'engagement, la parole de l'élève et la responsabilisation ainsi que la mise en

activité des élèves. Le travail sur l'empathie, la médiation entre pairs, la conscientisation de l'influence du stress dans le processus d'apprentissage (évaluation, peur ou crainte de ne pas réussir) sont autant d'actions qui permettent d'améliorer la qualité des apprentissages, le bien-être, mais également les compétences psychosociales des élèves.

- La prévention des violences et des discriminations. La prévention de ces phénomènes s'inscrit à la fois dans le quotidien de la vie de l'établissement, dans ses procédures internes, mais aussi dans un programme d'actions éducatives formalisé, ancré dans les apprentissages.

Cet outil d'évaluation permet, à partir d'un questionnement élaboré par des chercheurs, de mesurer le ressenti des acteurs dans l'établissement et d'objectiver les faits.

L'enquête anonyme **se décline en deux questionnaires**, l'un à destination des élèves et des apprentis, l'autre à destination des personnels. Les thèmes abordés sont similaires pour les apprenants et pour les personnels.

Pour les élèves, les questions portent sur :
- Le climat scolaire : bien-être dans l'établissement, dans la classe, les relations avec les pairs, avec les adultes...
- L'expérience scolaire : les apprentissages, les activités de vie scolaire, hors classe ...
- Les éventuelles atteintes subies dites « victimations » (vols, insultes, agressions...)

Pour les personnels, les questions relèvent :
- Du climat scolaire : les relations avec les acteurs de l'établissements
- Les conditions de travail
- Les éventuelles atteintes subies dites « victimations » (vols, insultes, agressions...)

L'enquête a pour objectifs opérationnels de permettre :
- Une prise de conscience générale en suscitant la curiosité de tous les acteurs (démarche novatrice et généralement assez consensuelle) ;
- D'objectiver les ressentis ;
- De donner la parole à tous, se situer ;
- D'identifier les points forts et les points faibles de l'école ;
- D'identifier des pistes pour l'action.

Pour accompagner la lecture et l'analyse des résultats de l'enquête, il a été décidé par la DGER de constituer un réseau « climat scolaire », composé de référents dans les DRAAF/SRFD.

Ces référents dont la liste est en annexe 3, professionnalisés chaque année par l'IA de Dijon, apporte un appui aux directeurs d'établissements dans la prise en main des résultats de l'enquête, et dans les modalités d'exploitation de ces résultats avec la communauté éducative de l'établissement.

Modalités de mise en œuvre de l'enquête climat scolaire, expérience scolaire, justice scolaire et victimations 2023-2024

Pour l'année scolaire 2023-2024, l'enquête est ouverte **du 15 janvier 2024 au 2 juin 2024**. Elle concerne l'ensemble des élèves, étudiants, apprentis et des personnels des établissements. Elle **respecte l'anonymat** de chaque contributeur.

Elle est placée sous l'autorité de chaque chef d'établissement qui doit veiller à ce que l'organisation garantisse l'anonymat et la confidentialité nécessaires.

L'enquête doit respecter les conditions de mise en œuvre suivante :

Avant l'enquête :

- Informer l'ensemble des personnels et des apprenants à la démarche pour impliquer le plus grand nombre ;
- Organiser la passation des questionnaires dans toutes les classes sur une courte période (2 à 4 semaines maximum) ;
- Organiser la collecte de l'enquête auprès de tous les personnels de l'établissement ;
- Se donner les moyens d'atteindre un taux de participation d'au moins 80 % (le taux de participation est déterminant pour garantir la fiabilité des résultats de cette enquête qui vous seront restitués).

Après l'enquête :

- Analyser les résultats qui sont restitués par le référent « climat scolaire » de la région (établissements publics) ou de la fédération (établissements privés) ;
- Organiser une restitution auprès des personnels, apprenants et des parents ;
- Engager une réflexion collective et définir des axes de travail en fonction des résultats.

Il est conseillé de renouveler l'enquête tous les 2 à 4 ans pour évaluer les effets des actions mises en œuvre.

Les Directeurs d'établissement doivent respecter le protocole de l'enquête :

- Informer l'ensemble des personnels et des apprenants à la démarche ;
- Prendre contact avec le référent régional (établissements publics) ou de la fédération (établissements privés) ; il vous donnera l'identifiant de saisie nécessaire à la mise en œuvre de cette enquête qui se déroule en ligne ;
- Informer les parents car s'agissant de mineurs les parents ont la possibilité de refuser que leur enfant réponde à l'enquête (possibilité de diffuser les 2 premières pages) (possibilité de diffuser un extrait du questionnaire – annexe 1).
- Organiser les séances de passation du questionnaire auprès de l'ensemble des classes. Selon les capacités en postes informatiques de l'établissement, des passations par demi-groupes peuvent être envisagées. Ce temps qui doit respecter la confidentialité des réponses est encadré par un adulte de l'établissement.

*IMPORTANT **:** Se reporter au guide à destination de l'adulte encadrant la séance de collecte auprès des apprenants (annexe 2). Ce guide décrit une séance type et le rôle de l'adulte, il présente également les consignes à donner aux apprenants.*

- Envoyer le lien du questionnaire et l'identifiant de saisie à tous les personnels de l'établissement

Le lien du questionnaire pour les personnels est : **cs.personnels.educagri.fr**. L'identifiant de saisie est le même que celui qui est requis par les apprenants. Le temps de réponse est estimé entre 15 et 20 minutes.

Le lien ainsi que l'identifiant peuvent leur être transmis par email. Il est également recommandé de mettre un poste informatique à disposition des personnels qui n'auraient pas de messagerie professionnelle ou de poste informatique professionnel.

Pour toute question relative à la préparation de cette enquête, vous pouvez contacter votre référent régional ou de fédération (cf annexe 3).

Luc MAURER

ANNEXE 1

Extrait du questionnaire apprenants

CV express

Êtes-vous ? ○ une fille ○ un garçon

Quel âge avez-vous ? ○ 14 ans et moins ○ 15 ans ○ 16 ans ○ 17 ans ○ 18 ans ○ 19 ans ○ 20 ans et plus

Quel est votre statut ? ○ Elève, étudiant ○ Apprenti

En quelle classe êtes-vous ?

- ○ 4è
- ○ 3è
- ○ DIMA
- ○ CAP 1re année
- ○ CAP 2è année
- ○ BPA 1re année
- ○ BPA 2è année
- ○ Auxiliaire spécialisé vétérinaire - AVS
- ○ BP 1re année
- ○ BP 2è année
- ○ Seconde professionnelle
- ○ Première professionnelle (bac pro)
- ○ Terminale professionnelle (bac pro)
- ○ Classe spécifique Bac Pro
- ○ Seconde générale et technologique
- ○ Première technologique (Bac techno)
- ○ Terminale technologique (Bac techno)
- ○ Première générale
- ○ Terminale générale
- ○ BTSA 1re année
- ○ BTSA 2è année
- ○ BTSA en un an
- ○ Classe préparatoire
- ○ Licence professionnelle

Quel est votre régime ? ○ interne ○ demi-pensionnaire ○ externe

Où vivez-vous ? ○ en ville ○ à la campagne

← Précédent Suivant →

Climat scolaire

Vous sentez-vous bien dans votre établissement ?
tout à fait bien ○ plutôt bien ○ pas très bien ○ pas bien du tout ○

Trouvez-vous que les locaux (salles de cours, cour...) sont :
tout à fait agréables ○ plutôt agréables ○ pas très agréables ○ pas du tout agréables ○

Vous sentez-vous bien dans votre classe ?
tout à fait bien ○ plutôt bien ○ pas très bien ○ pas bien du tout ○

Comment trouvez-vous l'ambiance entre les élèves ou entre les apprentis ?
tout à fait bien ○ plutôt bien ○ pas très bien ○ pas bien du tout ○

Avez-vous des amis dans votre établissement ?
oui, beaucoup ○ oui, plutôt beaucoup ○ non, pas beaucoup ○ non, pas du tout ○

Y a-t-il de l'agressivité entre les élèves/apprentis et les professeurs/formateurs/moniteurs ?
non, pas du tout ○ non, pas beaucoup ○ oui, plutôt beaucoup ○ oui, beaucoup ○

← Précédent Suivant →

ANNEXE 2

Guide à destination de l'adulte qui encadre la collecte de l'enquête climat scolaire auprès des apprenants

Ce guide s'adresse à l'adulte chargé d'encadrer les élèves, étudiants et apprentis pendant la passation des questionnaires de l'enquête Climat scolaire. Le rôle de l'adulte encadrant est de (1) présenter l'enquête aux apprenants, (2) leur donner les consignes pour répondre au questionnaire et (3) répondre à leurs éventuelles questions de compréhension.

L'adulte doit rester neutre durant la passation des questionnaires, il doit également assurer le respect de la confidentialité.-

1. Déroulement de l'enquête

Les apprenants répondent au questionnaire sur Internet. Il est donc demandé d'**organiser la passation en groupe classe en salle informatique**. Il convient de prévoir **une séance d'une heure par classe**.

Chaque apprenant se connecte au questionnaire en ligne à l'aide de l'identifiant de saisie.

Déroulé type d'une séance de collecte

5 min	Démarrage du poste et de la session informatique
15 min	Présentation de l'enquête et des consignes (y compris les informations relatives à l'anonymat)
5 min	Distribution de l'identifiant et de l'adresse web du questionnaire
25 min	Réponse au questionnaire
5 mn	Conclusion / échanges (est-ce que tout c'est bien déroulé ?, est-ce qu'il y a des questions ?)

2. Créer les bonnes conditions pour la collecte

Il est important de **créer les conditions permettant aux apprenants de prendre leur temps pour répondre à l'enquête.** Le temps de réponse à l'enquête est estimé en moyenne à 15 à 20 minutes (les personnes qui ont besoin de plus de temps pour lire les questions ou celles qui s'exprimeront le plus aux questions libres peuvent mettre jusqu'à 25 minutes).

Il est également nécessaire de **créer les conditions permettant aux apprenants de répondre librement aux questions**, un apprenant ne doit pas être influencé par un autre dans les réponses qu'il fournira. C'est pourquoi, il est fortement conseillé de **respecter une distance de confidentialité** entre deux apprenants et d'interdire les réactions à haute voix durant le temps de réponse au questionnaire. En outre, **l'adulte présent**, s'il peut se tenir à disposition des apprenants pour répondre à d'éventuelles questions de compréhension, **doit se montrer discret afin que les apprenants se sentent complètement libres** pour répondre au questionnaire.

Enfin, il est vivement recommandé de **présenter l'enquête et les consignes aux apprenants AVANT de leur distribuer l'identifiant de saisie et l'adresse du questionnaire.**

3. Présenter l'enquête « climat scolaire » aux apprenants

notabene : les éléments ci-dessous sont rédigés de façon à s'adresser directement aux apprenants. Ils peuvent être adaptés par l'adulte encadrant. Les informations entre crochets peuvent être personnalisées en fonction du contexte.

[*L'équipe de direction et de la vie scolaire*] souhaite réaliser un état des lieux du climat scolaire dans l'établissement à travers la réalisation d'une enquête. Le climat scolaire renvoie à la qualité de vie à l'école. Il concerne tous les membres de l'établissement : élèves, étudiants, apprentis et tous les personnels.

Vous êtes invités à répondre à un questionnaire au même titre que l'ensemble des apprenants et des personnels de l'établissement.
Ce questionnaire aborde :

- votre bien-être dans l'établissement, dans votre classe,
- la qualité de vos relations avec vos camarades, avec les adultes,
- la façon dont vous apprenez dans l'établissement,
- les éventuelles atteintes que vous avez subies ou subissez (insultes, bousculades, vols...).

Les réponses collectées seront traitées par une personne extérieure à l'établissement. L'établissement recevra les résultats de cette enquête sous forme de données statistiques.

La finalité pour notre établissement est de disposer d'un état des lieux du climat scolaire s'appuyant sur le ressenti de tous, identifier et recenser les éventuels phénomènes de violences et de discriminations. Cet état des lieux doit permettre à notre établissement [*d'identifier des actions pour améliorer le climat scolaire et/ou conforter ce qui est positif*].

4. Les consignes à donner aux apprenants

notabene : les éléments ci-dessous sont rédigés de façon à s'adresser directement aux apprenants. Ils peuvent être adaptés par l'adulte encadrant.

L'enquête **est totalement anonyme**. Vos réponses sont anonymes et feront l'objet de traitements statistiques (calcul de pourcentages, de moyenne...). Ce questionnaire ne contient aucune donnée permettant de vous identifier et ce même si vous déclarez des situations graves.

Il vous est demandé de :

- bien lire les questions et les propositions de réponse,
- prendre le temps de répondre aux questions, ne pas aller trop vite : il vous faudra environ 20 à 25 minutes pour répondre mais vous pouvez prendre plus de temps si besoin
- répondre librement / donner votre propre avis, avec sincérité et sérieux.

Il est également important que vous répondiez aux quelques questions « ouvertes » (réponses à rédiger) ; si vous n'êtes pas à l'aise avec la rédaction, vous pouvez utiliser des phrases courtes et/ou des mots clés. Les fautes d'orthographe, de français n'ont pas d'impact sur l'enquête.

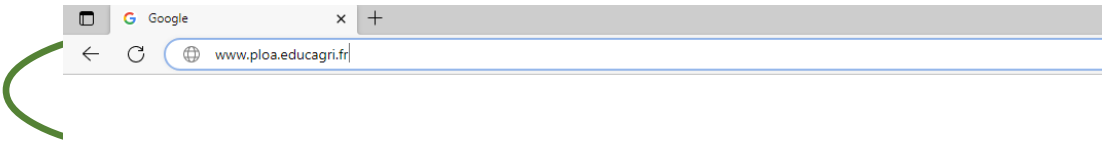
Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses et il ne s'agit pas d'une évaluation.

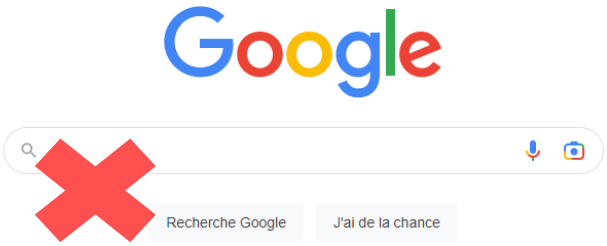
Dernier point d'intention : la 3è question "quel est votre statut ?", soyez vigilants, notez bien :

- "apprenti" *[si classe d'apprenants du CFA]*
- "élève" *[si classe d'apprenants du lycée]*

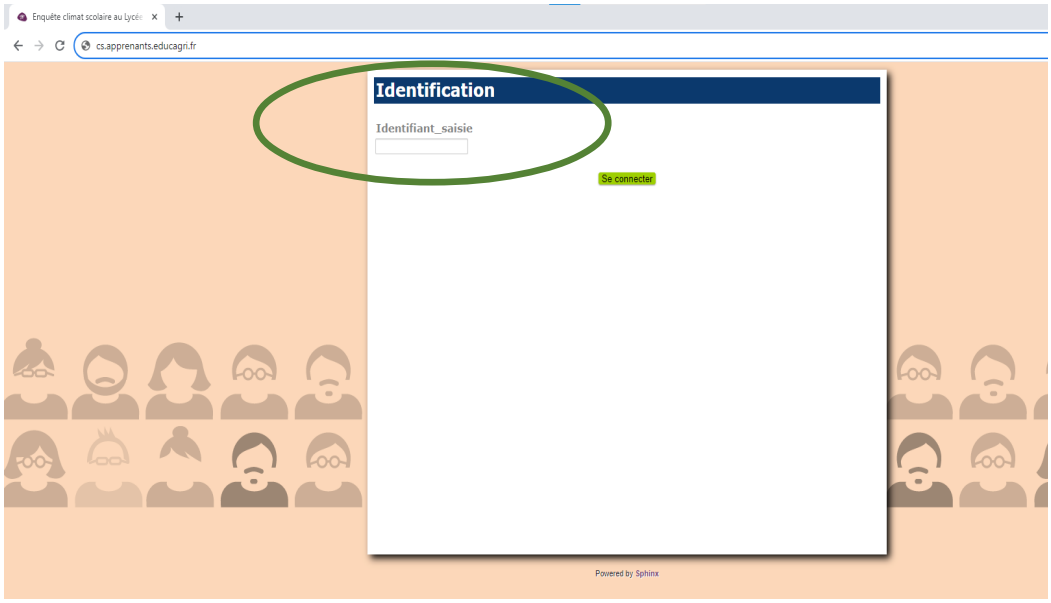
5. Se connecter au questionnaire

Saisir l'adresse URL de l'enquête dans la barre d'adresse du navigateur (et non dans la barre de recherche Google cf. capture d'écran ci-dessous) : **cs.apprenants.educagri.fr**





Saisir l'identifiant de saisie[1] : [XXXXXX]



1 Identifiant transmis par le référent régional « climat scolaire »

ANNEXE 3

LISTE DES REFERENTS CLIMAT SCOLAIRE

SRFD-DRAAF				
AURA	ROUGIER	Sonia	sonia.rougier@agriculture.gouv.fr	04 73 42 27 71
	SPERAT	Carole	carole.sperat@agriculture.gouv.fr	04 73 42 27 75
BFC	PUGEAUD	Catherine	catherine.pugeaud@agriculture.gouv.fr	03 80 39 30 24
Bretagne	GARNIER	Martine	martine.garnier@agriculture.gouv.fr	
	GASTI-BIANCHI	Carine	carine.gasti@agriculture.gouv.fr	
Centre Val de Loire	COULANGES	Claire	claire.coulanges@educagri.fr	02 38 77 40 39
Corse	GOLBERG	Frédéric	frederic.golberg@agriculture.gouv.fr	06 66 68 50 59 04 95 51 86 83
Grand Est	PARAZZA-MONTHE	Sandrine	sandrine.parazza-monthe@agriculture.gouv.fr	03 55 74 11 64 06 63 39 02 16
Hauts-de-France	DEMPIERRE	Christophe	christophe.dempierre@agriculture.gouv.fr	06 07 09 07 61
Ile-de-France	HEMERY	Emmanuel	emmanuel.hemery@agriculture.gouv.fr	01 82 52 46 33
	LOUNICI	Fatiha	fatiha.lounici@educagri.fr	01 82 52 46 29 06 61 83 57 18
Normandie	COQUELET	Mélanie	Melanie.coquelet@educagri.fr	02 31 42 61 10
	GIBET	Delphine	delphine.gibet@agriculture.gouv.fr	02 31 42 61 10
Nouvelle-Aquitaine	WEIDMANN	Cécile	cecile.weidmann@agriculture.gouv.fr	06 62 73 37 37
	ROBION	Sophie	sophie.robion@agriculture.gouv.fr	
Occitanie	SZPRENKEL	Johanne	johanne.szprenkel@agriculture.gouv.fr	04 67 41 80 25
	AVIAT	Christelle	christelle.aviat@agriculture.gouv.fr	04 67 41 80 15
Pays de la Loire	DEGAND	Lydie	lydie.degand@agriculture.gouv.fr	02 72 72 72 16

	JEGOU	Anne	anne.jegou@educagri.fr	02 40 94 26 66 06 25 55 44 52
PACA	DECHY	Agnès	agnes.dechy@agriculture.gouv.fr	06 60 92 83 94
DOM-COM				
Guyane	CADET	Elise	elise.cadet@guyane.pref.gouv.fr	05 94 29 63 37
Guadeloupe	BELIA	Yvonne	yvonne.belia@agriculture.gouv.fr	05 90 99 09 09
Réunion	RUBAGOTTI	Cécile	cecile.rubagotti@agriculture.gouv.fr	02 62 30 88 47
Martinique	LEGER	Isabelle	isabelle.leger@agriculture.gouv.fr	05 96 71 21 20
Mayotte	BEN ALI	Ali Mohamed	ali-mohamed.ben-ali@agriculture.gouv.fr	02 69 63 81 37
Nouvelle-Calédonie	VUILLOD	Magali	magali.vuillod@agriculture.gouv.fr	06 87 23 24 42
FEDERATIONS				
CNEAP	ROECKOUT	Isabelle	isabelle.roeckhout@cneap.fr	01 53 73 74 20 06 8104 85 31
	DALICHOUX	Catherine	catherine.dalichoux@cneap.fr	
	YAHIAOUI	Samia	samia.yahiaoui@cneap.fr	01 53 73 74 34
MFR	MARCHAND	Béatrice	beatrice.marchand@mfr.asso.fr	01 44 91 86 48 06 72 54 68 29
UNREP	BOIVIN	Nicolas	n-boivin@unrep-edu.org	06 25 94 52 40 01 41 83 14 27

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

L'INSTITUT agro Dijon

Protocole pour les référents « climat scolaire » des fédérations du privé sous contrat avec le MASA

Chaque référent dispose d'un accès personnel au module de gestion de l'enquête Climat Scolaire. Ce module permet de :

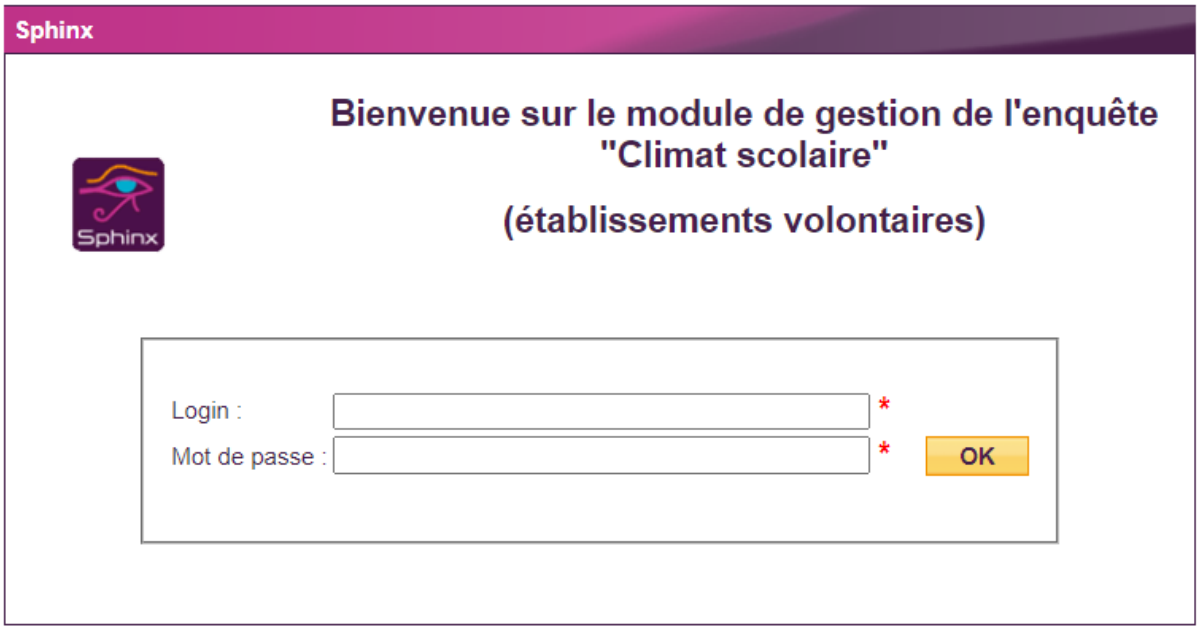
- suivre le déroulement de l'enquête,
- consulter et télécharger la liste des identifiants de saisie pour les établissements,
- consulter et exporter les résultats des établissements ainsi que les repères au niveau de la fédération et nationaux.

Attention la notion de « centre/site » utilisée est l'équivalent de « établissement »

1. Accès au module de gestion de l'enquête Climat Scolaire

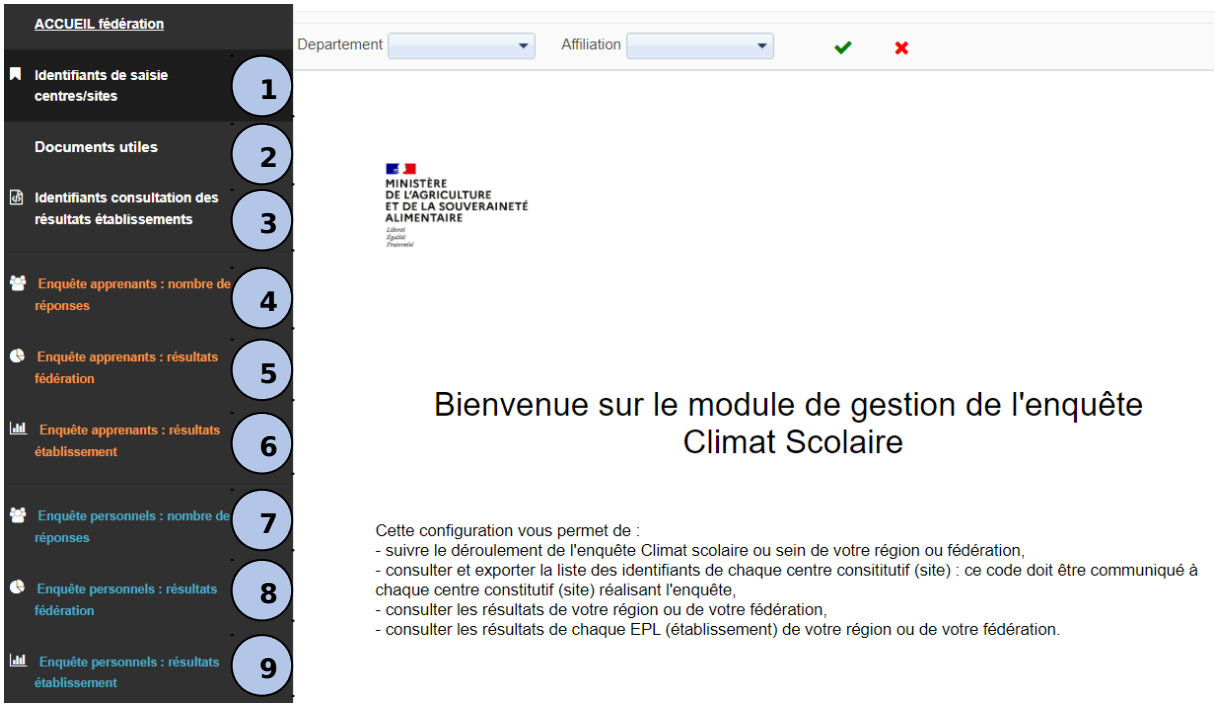
Chaque référent se connecte à l'adresse suivante et saisit son login et mot de passe :

https://sphinx.educagri.fr/DGER/cvs_module_enquete/federations.htm



-> Ces identifiants de connexion (login et mot de passe) vous seront renvoyés par mail.

2. Fonctionnalités du module de gestion de l'enquête Climat Scolaire



La page d'accueil est constituée de 9 onglets

L'onglet 1. « Identifiants de saisie centres/sites » permet d'afficher la liste des identifiants nécessaires à l'administration des questionnaires dans les établissements. Il y a un identifiant par centre constitutif (ou site) de chaque établissement. L'identifiant est identique pour les apprenants et les personnels.

-> Cet identifiant doit être transmis à chaque centre constitutif (ou site) souhaitant administrer l'enquête

L'onglet 2. « Documents utiles » contient différents documents dont le protocole de l'enquête 2024 et les 2 questionnaires au format PDF.

L'onglet 3. « Identifiants consultation des résultats établissements » permet de consulter la liste des logins et mots de passe nécessaires pour consulter/télécharger les résultats d'un établissement - onglets 6 et 9).

L'onglet 4. « Enquête apprenants : nombre de réponses » permet de consulter le nombre d'apprenants qui ont répondu à l'enquête dans les établissements de votre fédération.

L'onglet 5. « Enquête apprenants : résultats fédération » permet de consulter les résultats complets de l'enquête pour les apprenants de votre fédération.

L'onglet 6. « Enquête apprenants : résultats établissement » permet de consulter les résultats complets des apprenants d'un établissement (pour y accéder, saisir les identifiants de l'établissement disponibles dans l'onglet 3.

L'onglet 7. « Enquête personnels : nombre de réponses » permet de consulter le nombre de personnels qui ont répondu à l'enquête dans les établissements de votre fédération.

L'onglet 8. « Enquête personnels : résultats fédération » permet de consulter les résultats complets de l'enquête pour les personnels de votre fédération.

L'onglet 9. « Enquête apprenants : résultats établissement » permet de consulter les résultats complets des personnels d'un établissement (pour y accéder, saisir les identifiants de l'établissement disponibles dans l'onglet 3.

3. Comment se déroule l'enquête pour les établissements ?

Pour répondre à l'enquête, les établissements disposent de deux liens distincts :

cs.apprenants.educagri.fr à destination des élèves et apprentis
cs.personnels.educagri.fr à destination des personnels

Dans les deux cas, pour répondre aux questionnaires, chaque répondant doit obligatoirement saisir l'identifiant propre à son établissement. C'est au référent de l'enquête climat scolaire de la fédération de transmettre cet identifiant dont la liste est disponible dans l'onglet *« Identifiants de saisie centres/sites ».*

Contacts :

Bureau de l'Action Educative et de la Vie scolaire pour toute question d'ordre réglementaire :

- Marie Pannetier (Chargée de mission Aides sociales, Égalité et Diversité)
 01.49.55.44.13 – marie.pannetier@agriculture.gouv.fr

L'Institut Agro Dijon – Eduter pour toute question technique relative à l'utilisation du module de gestion de l'enquête.

- Sabrina Bondoux (Chargée d'études)
 03.80.77.26.18 - sabrina.bondoux@educagri.fr

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Enquête climat scolaire 2024

L'INSTITUT agro Dijon

Etablissements volontaires

Collecte du 15 janvier au 2 juin 2024

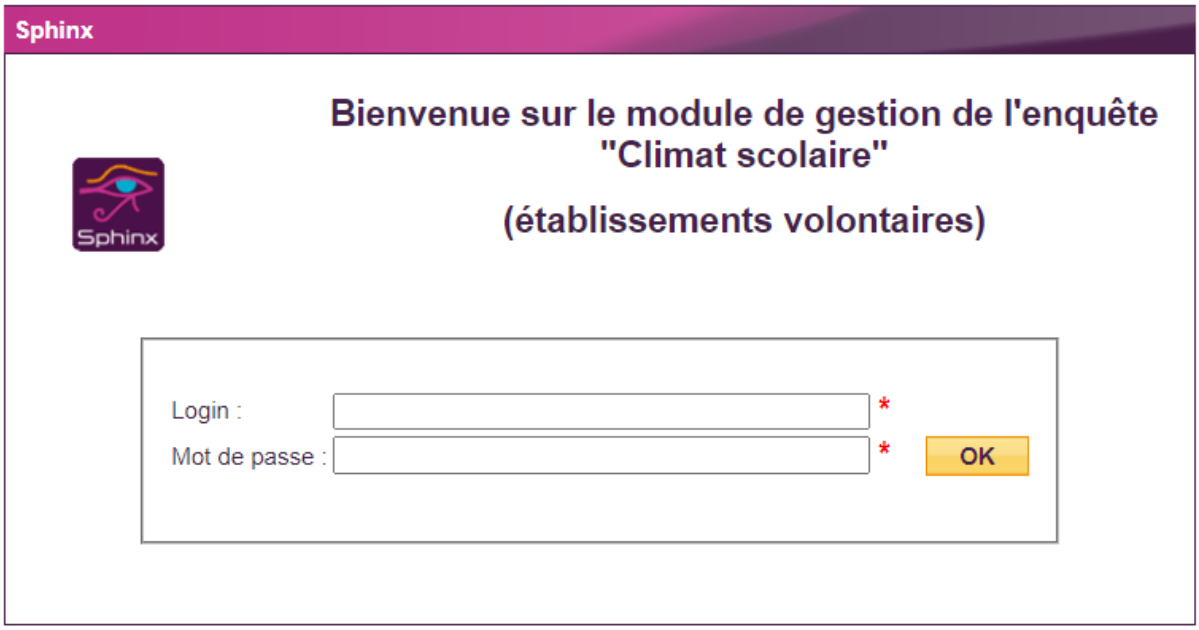
Protocole pour les référents « climat scolaire » en région (au sein des DRAAF/SRFD – DAF/SFD)

Chaque référent régional dispose d'un accès personnel au module de gestion de l'enquête Climat scolaire. Ce module permet de :

- suivre le déroulement de l'enquête,
- consulter et télécharger la liste des identifiants de saisie pour les établissements,
- consulter et exporter les résultats des établissements ainsi que les repères régionaux et nationaux.

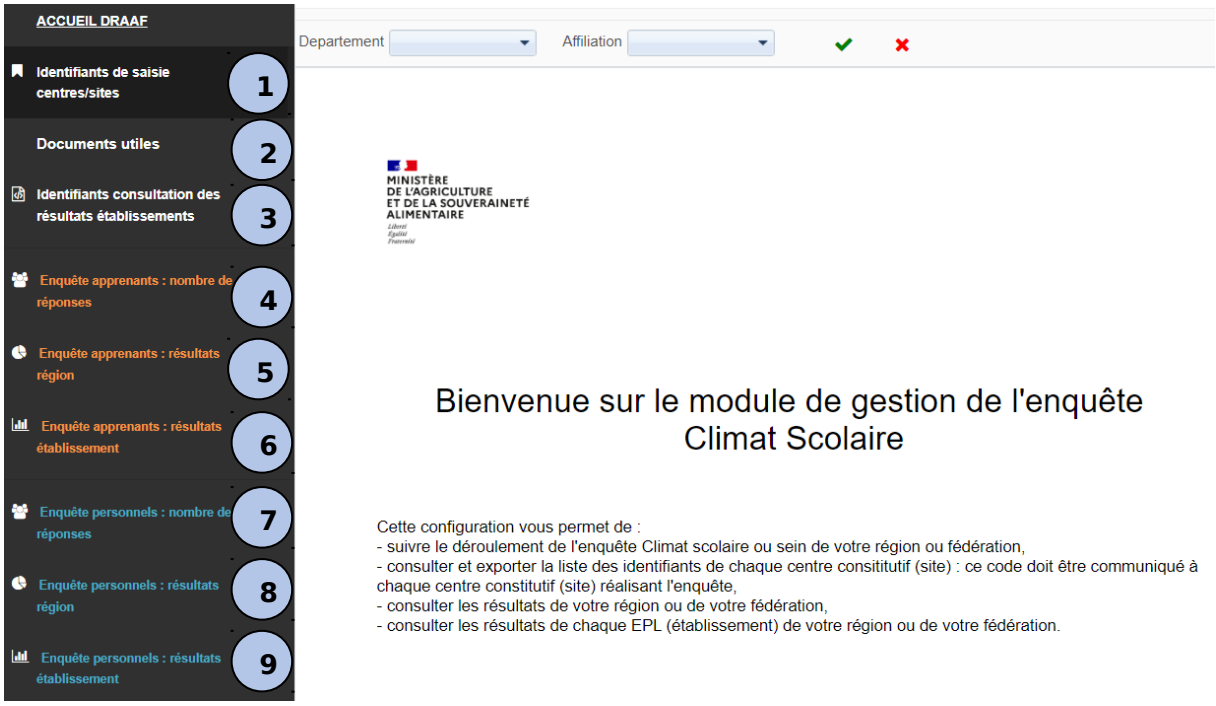
1. Accès au module de gestion de l'enquête Climat Scolaire

Chaque référent se connecte à l'adresse suivante et saisit son login et mot de passe : https://sphinx.educagri.fr/DGER/cvs_module_enquete/draaf.htm



-> Ces identifiants de connexion (login et mot de passe) vous seront renvoyés par mail.

2. Fonctionnalités du module de gestion de l'enquête Climat Scolaire



La page d'accueil est constituée de 9 onglets

L'onglet 1. « Identifiants de saisie centres/sites » permet d'afficher la liste des identifiants nécessaires à l'administration des questionnaires dans les établissements. Il y a un identifiant par centre constitutif (ou site) de chaque établissement. L'identifiant est identique pour les apprenants et les personnels.

-> Cet identifiant doit être transmis à chaque centre constitutif (ou site) souhaitant administrer l'enquête

L'onglet 2. « Documents utiles » contient différents documents dont le protocole de l'enquête 2024 et les 2 questionnaires au format PDF.

L'onglet 3. « Identifiants consultation des résultats établissements » permet de consulter la liste des logins et mots de passe nécessaires pour consulter/télécharger les résultats d'un établissement - onglets 6 et 9).

L'onglet 4. « enquête apprenants : nombre de réponses » permet de consulter le nombre d'apprenants qui ont répondu à l'enquête dans les établissements de votre région.

L'onglet 5. « enquête apprenants : résultats région » permet de consulter les résultats complets de l'enquête pour les apprenants de votre région.

L'onglet 6. « enquête apprenants : résultats établissement » permet de consulter les résultats complets des apprenants d'un établissement (pour y accéder, saisir les identifiants de l'établissement disponibles dans l'onglet 3.

L'onglet 7. « enquête personnels : nombre de réponses » permet de consulter le nombre de personnels qui ont répondu à l'enquête dans les établissements de votre région.

L'onglet 8. « enquête personnels : résultats région » permet de consulter les résultats complets de l'enquête pour les personnels de votre région.

L'onglet 9. « enquête apprenants : résultats établissement » permet de consulter les résultats complets des personnels d'un établissement (pour y accéder, saisir les identifiants de l'établissement disponibles dans l'onglet 3.

3. Comment se déroule l'enquête pour les établissements ?

Pour répondre à l'enquête, les établissements disposent de deux liens distincts :

cs.apprenants.educagri.fr à destination des élèves et apprentis
cs.personnels.educagri.fr à destination des personnels

Dans les deux cas, pour répondre aux questionnaires, chaque répondant doit obligatoirement saisir l'identifiant propre à son centre constitutif (ou site). C'est au référent de l'enquête climat scolaire régional de transmettre cet identifiant dont la liste est disponible dans l'onglet *« Identifiants de saisie centres/sites ».*

Contacts :

Bureau de l'Action Educative et de la Vie scolaire pour toute question d'ordre réglementaire :

- Marie Pannetier (Chargée de mission Aides sociales, Égalité et Diversité)
 01.49.55.4480.1369 – marie.pannetier@agriculture.gouv.fr

L'Institut Agro Dijon – Eduter pour toute question technique relative à l'utilisation du module de gestion de l'enquête.

- Sabrina Bondoux (Chargée d'études)
 03.80.77.26.18 - sabrina.bondoux@agrosupdijon.fr